

22^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel
(Genève, 04-15 mai 2015)

Examen du Libéria
(04 mai)

M. Barnes
ON
L'AMBASSADEUR

Intervention de la délégation du Cabo Verde

Merci Mr. Le Président

Nous remercions la distinguée délégation du Libéria pour la présentation du rapport national de son pays, un document assez structuré et riche d'informations.

Le Libéria poursuit encore un processus d'émergence des séquelles des troubles politiques d'un passé, pas trop distant et qui pèse encore sur sa capacité sur plusieurs plans à progresser de manière décisive dans l'amélioration de la situation des droits humains. Par ailleurs, le poids des systèmes et pratiques sociales traditionnelles très enracinées est peut-être particulièrement lourd dans ce pays, se présentant ainsi comme une forte contrainte à la volonté et l'action du Gouvernement.

La voie pour la réussite dans cette entreprise est empruntée, moyennant le lancement de nombre d'initiatives et de réformes législatives, y inclue la constitutionnelle, et l'installation de

mécanismes et de plans de mise en œuvre visant à assurer des gains de situation. Leur persistance semble être la clé.

Nous souhaitons dans ce contexte proposer aux autorités libériennes de considérer les recommandations suivantes :

1. Accélérer la ratification de l'éventail d'instruments internationaux des droits de l'homme acceptée lors de l'EPU de 2010, en particulier les Protocoles facultatifs à la Convention sur les droits de l'Enfant;
2. Poursuivre systématiquement les initiatives en cours pour changer les pratiques nuisibles à l'égard de la femme et de l'enfant, notamment contre les mutilations génitales féminines, le mariage précoce.

Nous terminons appelant à ce que les partenaires internationaux du Libéria lui accordent un appui encore plus conséquent en vue des meilleurs succès dans la promotion des droits humains sur son territoire.

Merci, M. le Président